

Prix de l'Innovation du barreau de Paris

Merci de remplir ce dossier et de l'envoyer à prixinnovation@incubateur-barreaudeparis.com avec comme nom de fichier : « Projet XX – Dossier de candidature – Date »

Seuls les dossiers envoyés sous format numérique et complétés en totalité seront étudiés.

Les organisateurs du Prix de l'innovation du barreau de Paris s'engagent à tenir confidentielles, tant pendant la durée de la sélection qu'après son déroulement, toutes les informations dont ils auront eu connaissance sur l'activité décrite dans le dossier de candidature. Les droits de propriété intellectuelle, artistique ou industrielle auxquels pourraient donner lieu la création, la conception ou l'invention contenues dans le dossier de candidature, restent la propriété exclusive et totale des candidats.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Incubateur de Barreau de Paris pour organiser le Prix de l'Innovation et récompenser les lauréats. Elles sont conservées pendant une durée maximale de trois ans à compter de notre dernier contact avec vous. Elles sont destinées aux seuls membres actifs et associés de l'Incubateur du Barreau de Paris ainsi qu'aux partenaires du Prix. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression des informations qui vous concernent que vous pouvez exercer en adressant votre demande, accompagnée de la photocopie de votre pièce d'identité à l'adresse prixinnovation@incubateur-barreaudeparis.com.

INTITULÉ DU PROJET/ACTIVITE :

Résumé du projet en 3 lignes MAXIMUM qui sera soumis tel quel au suffrage universel des avocats du Barreau de Paris si le projet est retenu :

.....

.....

.....

CATEGORIE :

Avocat

Non-avocat (Si l'un des fondateur(s), dirigeant(s) ou porteur(s) devaient être avocat(s), le projet sera soumis dans la catégorie « non avocats » lorsque les avocats n'ont pas le contrôle dudit projet au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce. A contrario, lorsqu'un (des) avocat(s) ou une structure d'avocats en détiennent le contrôle au sens de ce même article, le projet sera soumis dans la catégorie « Avocats ».)

Etudiant



DU BARREAU
DE PARIS

11, place Dauphine
75053 Paris Cedex 01

incubateur-barreaudeparis.com

NOMS/PRÉNOMS DES PORTEURS DU PROJET/ACTIVITE :

.....
.....
.....

L'ÉQUIPE :

Nombre de porteurs de projet/activité :

Identité des porteurs de projet/activité : [\(joindre CV individuels\)](#)

Nom, Prénom :

Nom, Prénom :

Date et lieu de naissance :

Date et lieu de naissance :

Adresse mail :

Adresse mail :

Téléphone :

Téléphone :

Coordonnées postales :

Coordonnées postales :

Statut (Avocat/Non-Avocat) :

Statut (Avocat/Non-Avocat) :

Barreau de Rattachement, si avocat :

Diplômes obtenus :

Diplômes obtenus :

LE PROJET :

Décrivez votre projet/activité.

.....
.....
.....
.....
.....

A quel(s) besoin(s) votre projet/activité répond-il ?

.....
.....
.....
.....
.....



**DU BARREAU
DE PARIS**

11, place Dauphine
75053 Paris Cedex 01

incubateur-barreaudeparis.com

Candidats Prix « Non-avocats » : En quoi votre projet/activité bénéficie-t-il aux avocats ?

.....

.....

.....

.....

.....

En quoi votre projet/activité est-il innovant ?

.....

.....

.....

.....

.....

LE MARCHÉ :

Quels sont vos concurrents ?

.....

.....

.....

.....

.....

Comment structurez-vous votre offre ? A quel prix ?

.....

.....

.....

.....

.....

Comment entendez-vous faire connaître votre projet/activité ?

.....

.....

.....

.....

.....



**DU BARREAU
DE PARIS**

11, place Dauphine
75053 Paris Cedex 01

incubateur-barreaudeparis.com

Quelle est la valeur ajoutée de votre projet/activité ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

LE FINANCEMENT / LA RENTABILITÉ :

Quels sont vos besoins de financement ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Décrivez votre business model.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

DÉONTOLOGIE :

En quoi votre projet/activité est-il conforme aux règles déontologiques régissant la profession d'avocat ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



DU BARREAU
DE PARIS

11, place Dauphine
75053 Paris Cedex 01

incubateur-barreaudeparis.com

Selon vous, quelle règle déontologique peut constituer un frein au développement de votre projet/activité ? Pourquoi ?

.....

.....

.....

.....

.....

DOCUMENTS A FOURNIR :

Tout document permettant de comprendre le projet :

- Présentation PowerPoint
- Présentation vidéos
- Captures d'écran
- Coupures de presse
- ...etc